L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

VOS TERRITOIRES EN MOUVEMENTS

OCTOBRE 2020

SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE
en mouvements

Raisonner territoire, c'est plus que jamais penser systèmes, flux, réseaux. Analyser les territoires en mouvement(s), c'est explorer les multiples dynamiques, décrire les interactions et influences diversifiées et mouvantes. Dans cette version actualisée de *Vos territoires en mouvements*, l'Agence d'urbanisme vous propose une lecture spécifique des grands fonctionnements de votre territoire au sein de l'aire grenobloise, en termes d'emplois, de flux domicile/travail, de circulation des salaires et de migrations résidentielles.

L'aire grenobloise et ses onze intercommunalités font l'objet d'une analyse identique permettant de les comparer.
Ensemble des documents à retrouver sur www.aurg.fr

47 COMMUNES

- **596** KM²
- **44 300** HABITANTS
- **74** HAB./KM²
- **55 %** DE PENTE FORTE*
- **0,2 %** DE CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE ENTRE 2012 ET 2017
- **14 %** DE 15-29 ANS
- **36 %** DE MÉNAGES AVEC ENFANTS
- **22 000** LOGEMENTS
- **26 %** D'APPARTEMENTS
- **5 %** DE RÉSIDENCES SECONDAIRES ET LOGEMENTS OCCASIONNELS
- **13 200** EMPLOIS
- **20 400** ACTIFS DE 15-64 ANS
- **68 %** DE 15-64 ANS EN EMPLOI
- **13,4 €** DE SALAIRE NET HORAIRE MOYEN D'UN ACTIF

Insee, RP 2017 - 2012, DADS 2015
MNT BD-Topo IGN-traitement Agence d'urbanisme
*Pente forte : part de surface de pente de plus de 15 %, par rapport à la superficie de l'EPCI

DANS QUELLE CATÉGORIE PROFESSIONNELLE TRAVAILLENT LES 15-64 ANS* ?

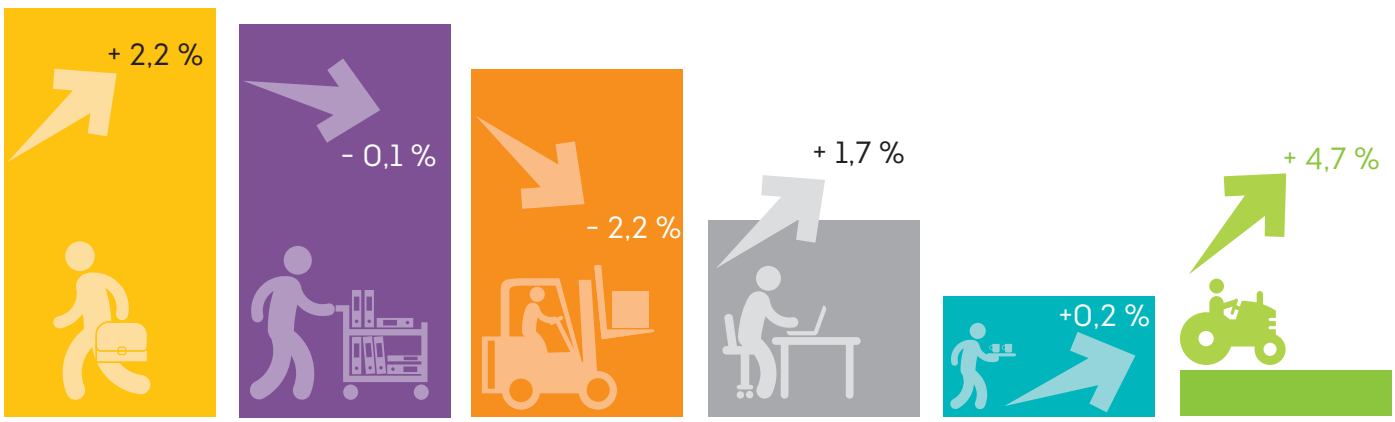

- **27 %** Professions intermédiaires
- **26 %** Employés
- **23 %** Ouvriers
- **13 %** Cadres, professions intellectuelles supérieures
- **8 %** Artisans, commerçants, chefs entreprise
- **3 %** Agriculteurs exploitants

* Actifs occupés, 2017
Insee, RP 2017 - exploitation complémentaire. Évolution entre 2012 et 2017

FLUX DOMICILE / TRAVAIL EN 2017

UN TERRITOIRE BASSIN D'EMPLOI POUR SES PROPRES HABITANTS

13 200
EMPLOIS

80 % des emplois
(10 540 personnes)
sont occupés par
des actifs du territoire

20 % des emplois
(2 700 personnes)
sont occupés par des actifs
venant d'autres territoires

QUI OCCUPE LES EMPLOIS DU TERRITOIRE ?

Actifs occupés = 15 ans ou + ayant un emploi

550 actifs de Valence Romans Agglo travaillent sur le territoire de Saint-Marcellin Vercors Isère. Cela concerne 20 % des emplois occupés par des non-résidents.

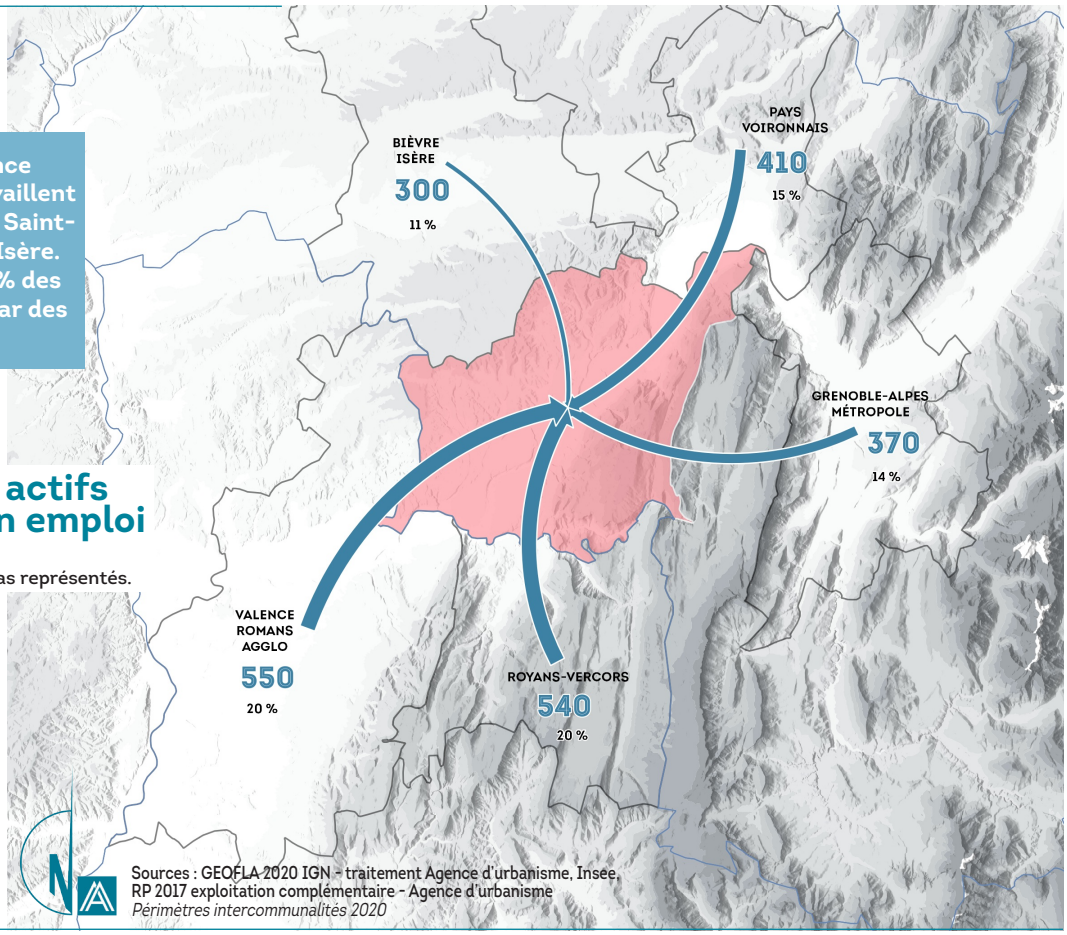

2 700 emplois, soit 20 % des emplois de Saint-Marcellin Vercors Isère, sont occupés par des actifs résidant ailleurs. Plus de 1 000 actifs (40 % des emplois occupés par des non-résidents) viennent de la Drôme voisine (Valence Romans Agglo et Royans-Vercors). Viennent ensuite le Pays Voironnais et Grenoble-Alpes Métropole à hauteur de 15 et 14 % chacun.

EN BREF

Par sa situation charnière entre région grenobloise et Drôme et son tissu diversifié d'entreprises et d'industrie, le territoire pourvoit ses propres habitants en emplois tout en attirant des actifs des territoires voisins, En revanche, 43 % des actifs du territoire travaillent à l'extérieur de Saint-Marcellin Vercors Isère. L'excellente liaison autoroutière et la liaison ferrée vers Grenoble et Valence (Ville et TGV) augmentent les possibilités et la distance quotidienne parcourue.

GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE EST FORTEMENT ATTRACTIVE, AINSI QUE VALENCE ROMANS AGGLO ET LE PAYS VOIRONNAIS

MODES DE DÉPLACEMENT DES ACTIFS OCCUPÉS

6 % | 82 % | 1 % | 1 % | 4 % | 6 %

18 530
ACTIFS OCCUPÉS

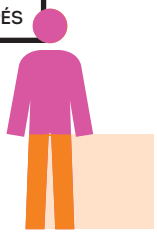

43 % des actifs
(7 990 personnes)
travaillent
hors du territoire

OÙ LES ACTIFS SORTANT DU TERRITOIRE VONT-ILS TRAVAILLER ?

3 850 habitants de Saint-Marcellin Vercors Isère occupent un emploi dans la métropole grenobloise en 2017. Cela concerne 48 % des actifs sortants.

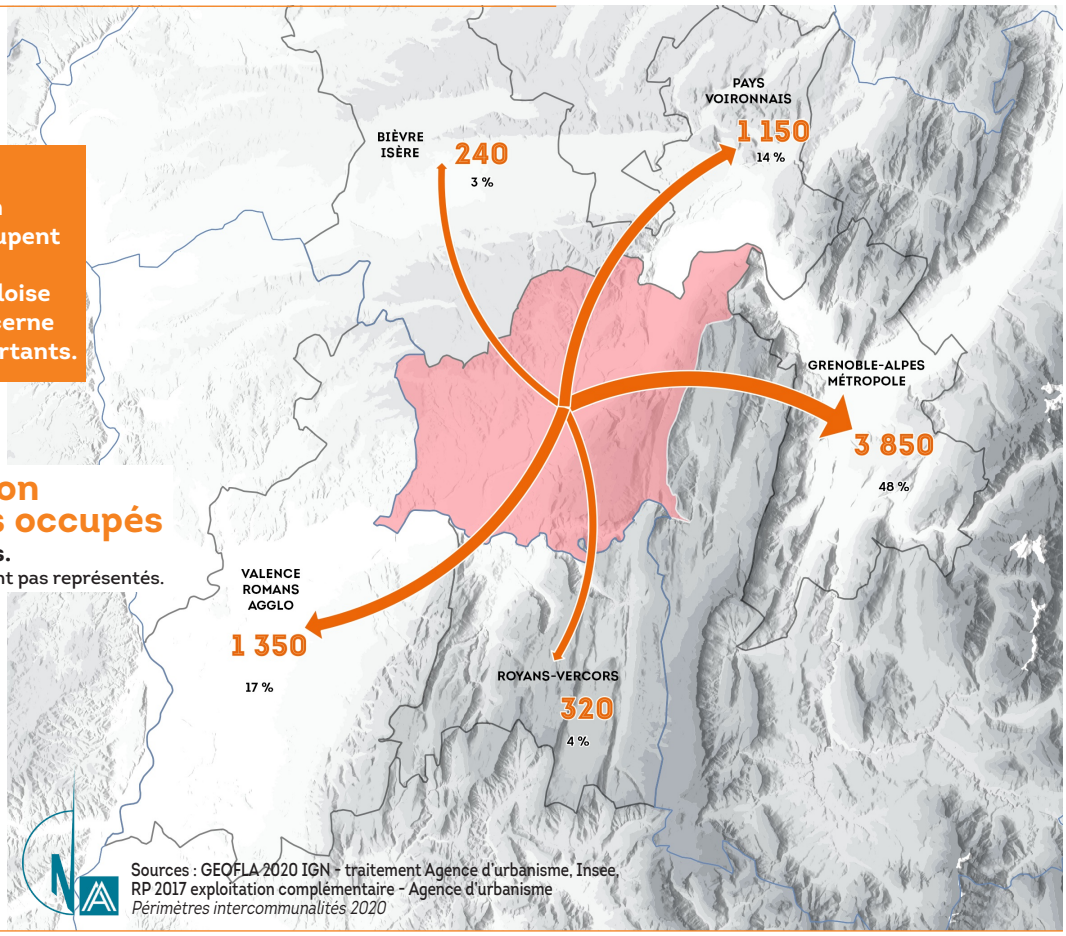

8 000 actifs de Saint-Marcellin Vercors Isère travaillent à l'extérieur du territoire, soit 43 % des actifs occupés. Ils sont près de la moitié à se diriger vers la métropole grenobloise (48 %), 21 % à se rendre dans la Drôme (Valence Romans Agglo et Royans-Vercors) et 14 % dans le Pays Voironnais.

La métropole grenobloise, avec plus de 3 800 actifs de Saint-Marcellin Vercors Isère, mais aussi le Pays Voironnais et l'agglomération de Valence, constituent des pôles d'emploi attractifs.
Si la voiture individuelle reste le mode de déplacement privilégié des actifs, le territoire bénéficie d'une véritable alternative par sa liaison ferrée vers Valence et Grenoble et la présence de trois gares.

CIRCULATION DES SALAIRES EN 2015

MIEUX APPRÉHENDER LE FONCTIONNEMENT DES TERRITOIRES PAR LES FLUX DE REVENUS

208 millions d'€
DE MASSE SALARIALE

POUR

13 200
EMPLOIS

dont **45 %** liée à la **sphère productive** et **55 %** à la **sphère présentielle**

71 %
de cette masse salariale
(près de 148 millions d'euros)
sont réalisés par les
80 % d'actifs-résidents

29 %
de cette masse salariale
(près de 61 millions d'euros)
sont réalisés par les
20 % d'actifs non-résidents

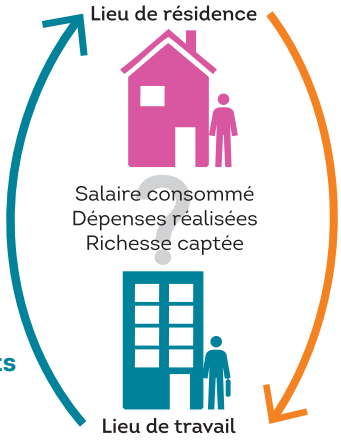

QUELLE MASSE SALARIALE EST PRODUITE PAR LES ACTIFS TRAVAILLANT DANS SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE ?

Masse salariale = cumul des rémunérations nettes des salariés effectuant les flux domicile-travail indiqués

Les 550 actifs de Valence Romans Agglo qui travaillent sur le territoire de Saint-Marcellin Vercors Isère ont produit une masse salariale de 12 M€ en 2015, dont 49 % relèvent de la sphère productive.

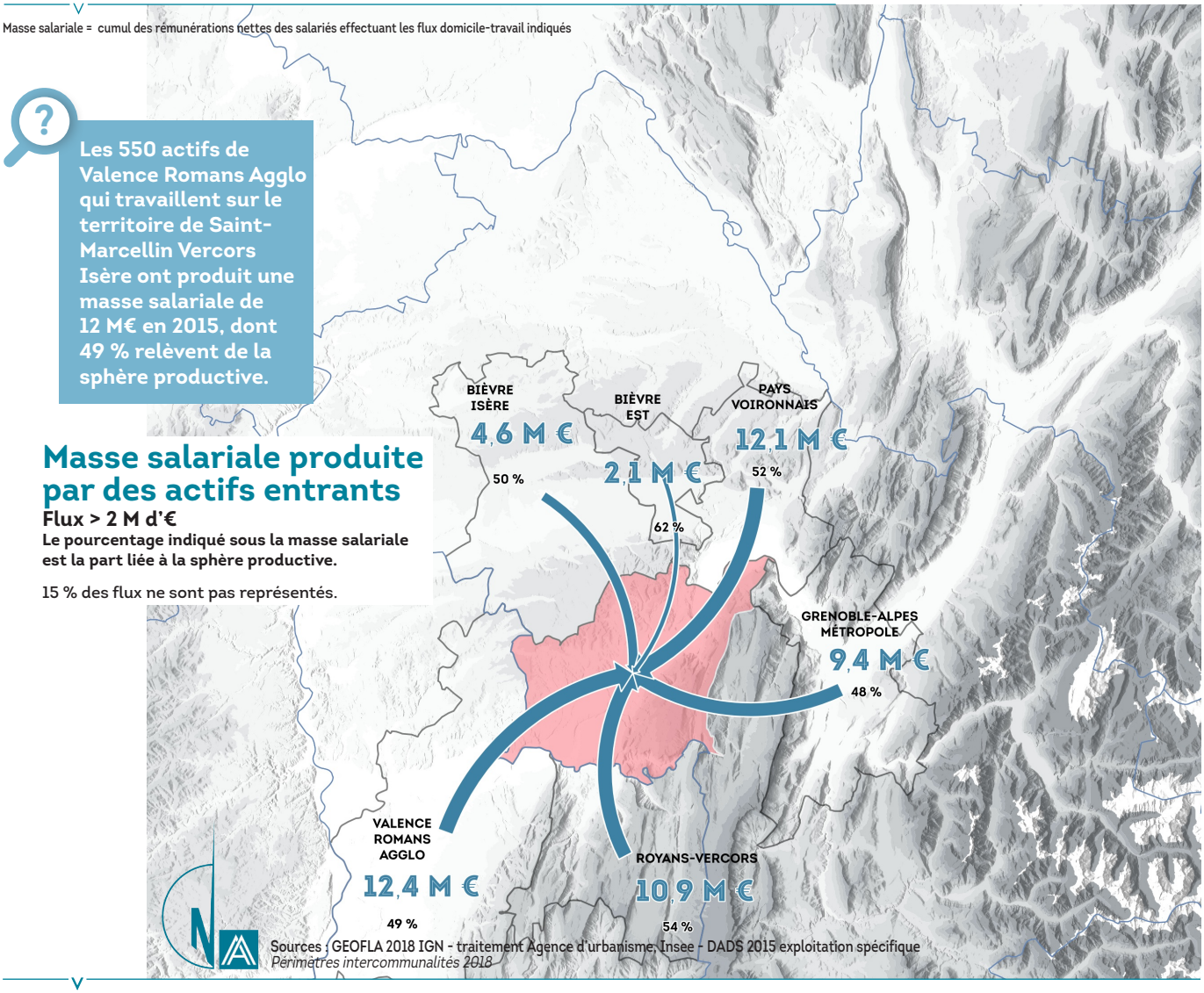

En 2015, les emplois de Saint-Marcellin Vercors Isère génèrent 208 M€, dont près de 148 M€ sont réalisés par les actifs-résidents.
Les actifs habitant sur place cumulent une masse salariale de 352 M€. Plus de la moitié de celle-ci est réalisée par les 43 % travaillant à l'extérieur du territoire.
Les 20 % d'actifs travaillant dans Saint-Marcellin Vercors Isère sans y habiter cumulent quant à eux près de 61 M€, soit près du tiers de la masse salariale produite sur le territoire. Ils excercent de façon plus importante dans la sphère productive.

EN BREF

CONCEVOIR DES POLITIQUES RÉPONDANT AUX LOGIQUES ÉCONOMIQUES DES TERRITOIRES

352 millions d'€
DE MASSE SALARIALE

sont réalisés par les

18 530
ACTIFS OCCUPÉS

58 % de cette masse salariale sont produits **hors du territoire**
(204 millions d'euros)

par

dont
43 % travaillant **hors du territoire**

QUELLE MASSE SALARIALE EST PRODUITE PAR LES ACTIFS TRAVAILLANT HORS DE SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE ?

Les 3 850 actifs de Saint-Marcellin Vercors Isère qui travaillent dans la métropole grenobloise ont produit une masse dalariale de près de 98 M€ en 2015, dont 48 % relèvent de la sphère productive.

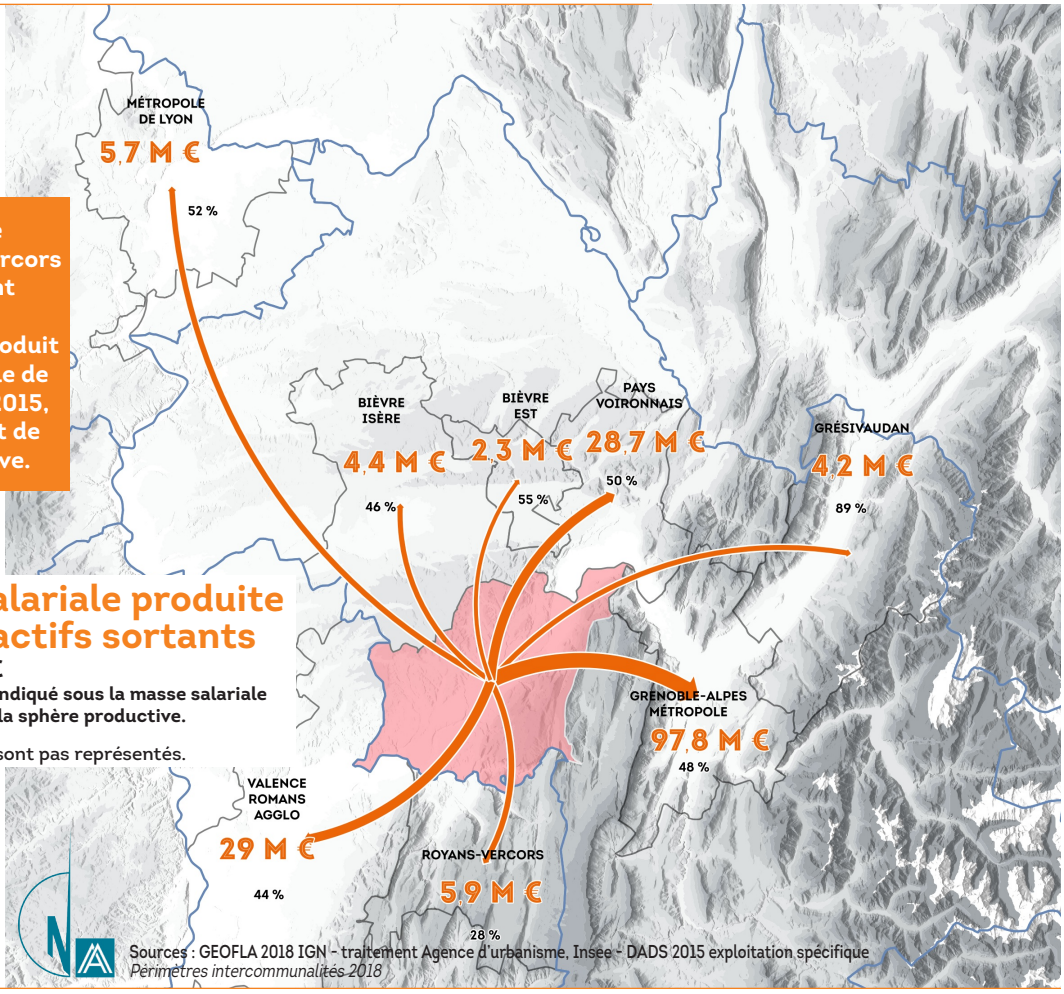

Un rôle redistributif important de la métropole grenobloise et des pôles d'emploi de proximité en faveur de Saint-Marcellin Vercors Isère

En toute logique, la part de la masse salariale produite dans la métropole grenobloise est très largement majoritaire, représentant presque la moitié de l'ensemble. À parts égales, les agglomérations du Pays Voironnais et de Valence Romans contribuent à hauteur de 29 M€ chacune. À noter, la masse salariale produite sur les territoires de Royans Vercors et de Lyon Métropole est sensiblement équivalente, malgré un nombre trois fois inférieur d'actifs travaillant sur Lyon, écart traduisant de meilleures rémunérations dans la métropole lyonnaise.

L'analyse des flux de masse salariale est riche d'enseignements sur les systèmes territoriaux, avec deux enjeux à la clé : mieux capter la dépense locale des actifs-résidents, qu'ils travaillent sur place ou ailleurs (en général ceux qui travaillent ailleurs gagnent plus), et mieux capter les dépenses d'une clientèle d'actifs occupant un emploi sur le territoire mais résidant dans un autre.
L'analyse de ces flux est particulièrement révélatrice du caractère systémique du fonctionnement des territoires. Elle illustre l'interdépendance des territoires du fait des choix résidentiels des actifs et des choix d'implantation des acteurs économiques, en fonction de multiples logiques (accessibilité, foncier…). Cette analyse encourage à proposer des politiques à ces échelles.

MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES ENTRE 2016 ET 2017

PRÈS D'UN TIERS DES NOUVEAUX ARRIVANTS VIENT DE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

43 830
HABITANTS EN 2017
(1 AN ET +)

2 100
nouveaux habitants
(dont 96 % venant d'un territoire français)

5 % sont arrivés récemment sur le territoire

95 % des habitants
(87 280 personnes)
sont restés sur le territoire

- **89 %** n'ont pas déménagé
- **3 %** ont déménagé dans la même commune
- **3 %** ont changé de commune

OÙ HABITAIENT LES NOUVEAUX ARRIVANTS L'ANNÉE PRÉCÉDENTE ?

610 habitants de Grenoble-Alpes Métropole ont emménagé sur le territoire de Saint-Marcellin Vercors Isère entre 2016 et 2017, soit 30 % des nouveaux arrivants.

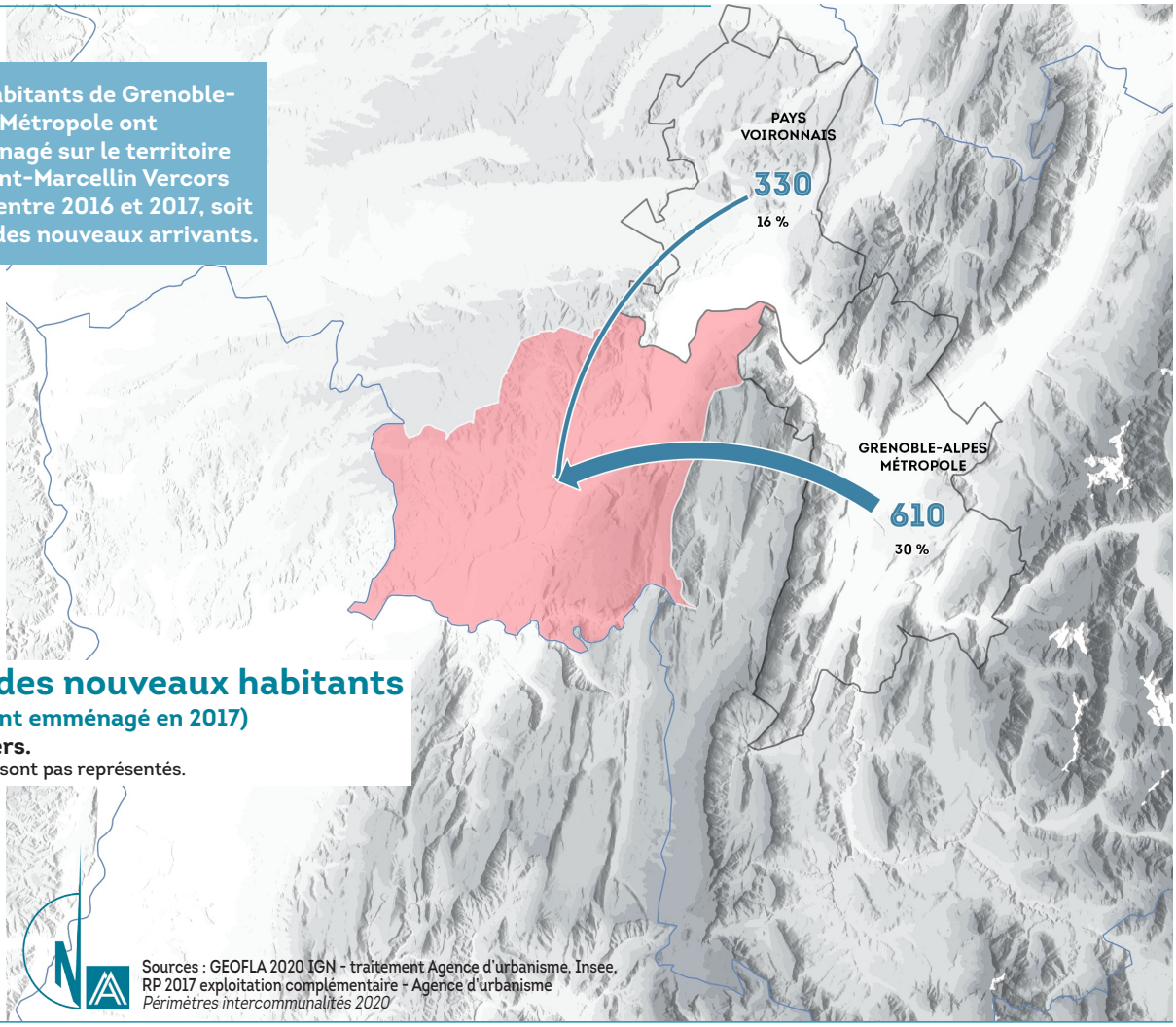

Sur l'ensemble des arrivants, 30 % proviennent de Grenoble-Alpes Métropole, et 16 % du Pays Voironnais. À noter : l'importance des flux de petite taille non représentés qui illustre une provenance très diffuse.

EN BREF

LES DÉPARTS S'ÉQUILIBRENT VERS LES DEUX GRANDES AGGLOMÉRATIONS VOISINES

1 520
habitants ont quitté le territoire
pour un autre territoire français

OÙ SONT ALLÉS CEUX QUI ONT QUITTÉ LE TERRITOIRE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE ?

230 habitants ont quitté Saint-Marcellin Vercors Isère pour Grenoble-Alpes Métropole entre 2016 et 2017, soit 15 % des partants.

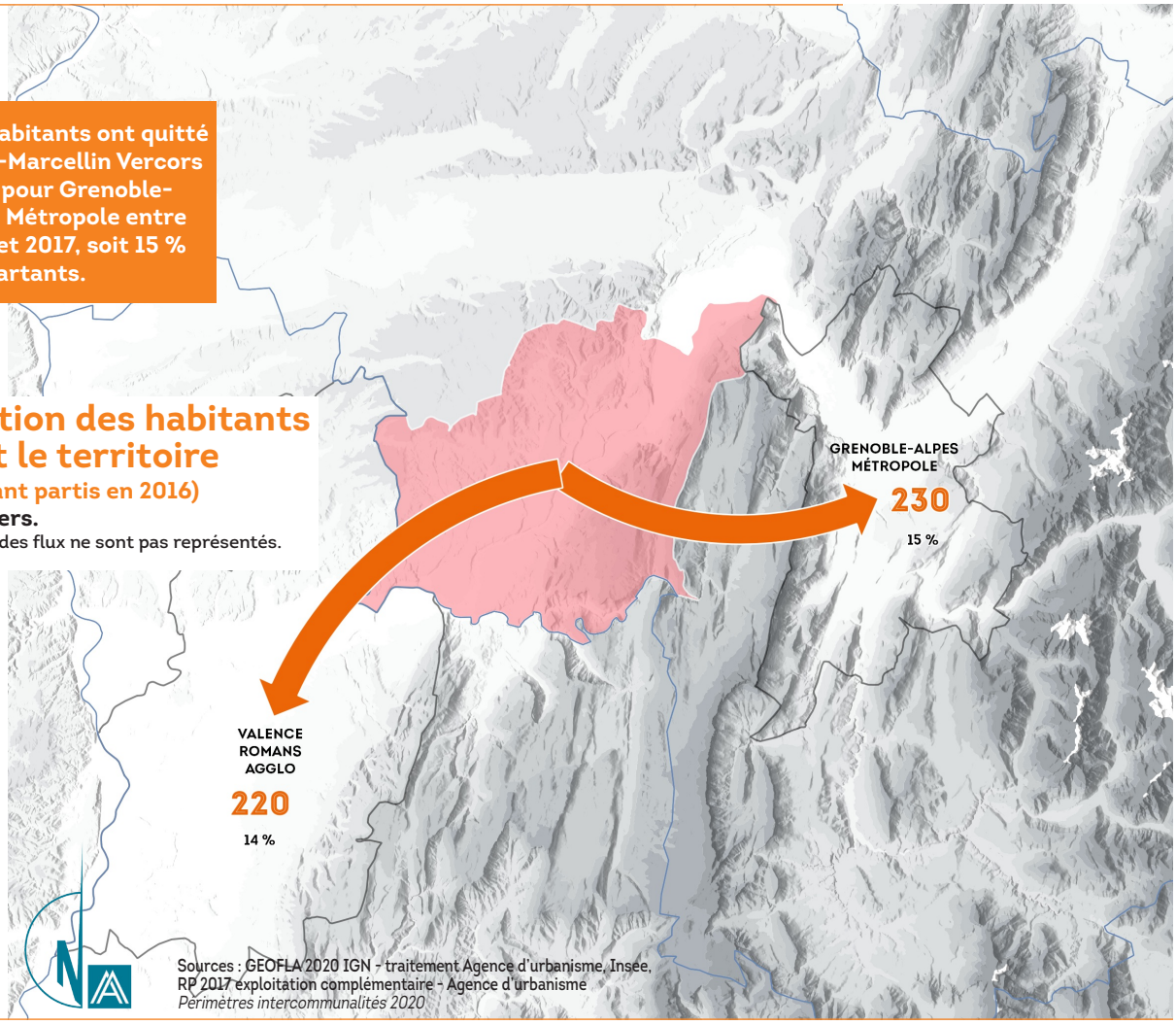

Sur l'ensemble des partants, 15 % vont dans Grenoble-Alpes Métropole et 14 % vers Valence Romans Agglo. À noter : l'importance des flux de petite taille non représentés illustre une destination très diffuse.

Dans ses échanges avec le reste de la France, avec 1 520 départs entre 2016 et 2017 pour 2 000 arrivées, le territoire de Saint Marcellin Vercors Isère se caractérise par une certaine attractivité résidentielle. Cette dernière s'explique sans doute par une localisation privilégiée (cadre de vie, immobilier, grande accessibilité...) au cœur de plusieurs bassins d'emploi diversifiés.
Les échanges les plus importants ont lieu avec la métropole grenobloise qui poursuit son desserrement, au profit du territoire qui gagne 380 habitants. L'interdépendance entre les territoires (en particulier entre SMVIC et ses bassins d'emplois voisins) se lit également dans la géographie des départs.

L'AGENCE et vous

À VOTRE ÉCOUTE

Julien CLÉMENTI
Chargé d'études Économie / Commerce
est le référent pour votre territoire.
04 76 28 86 45
julien.clementi@aurg.asso.fr

CE QUI EST OBSERVÉ

Les 11 intercommunalités de l'aire grenobloise :
Bièvre Est, Bièvre Isère, Cœur de Chartreuse, Grenoble-Alpes Métropole, Grésivaudan, Massif du Vercors, Matheysine, Oisans, Pays Voironnais, Saint-Marcellin Vercors Isère, Trièves.

Mobilités professionnelles
Flux de personnes qui résident et travaillent dans deux territoires différents.

Actifs occupés
15 ans ou + ayant un emploi.

Mode de déplacement
Mode principal le plus fréquemment utilisé pour aller travailler. La catégorie « Pas de transport » concerne les personnes habitant sur leur lieu de travail ou celles n'ayant pas de lieu de travail fixe.
Depuis le millésime 2017, l'évolution des pratiques a conduit à modifier l'information collectée sur le mode de transport principal pour aller travailler. Le mode « deux-roues » a été scindé en deux : le vélo (y compris à assistance électrique) et le deux-roues motorisé.

Masse salariale
Estimation théorique des masses salariales sur la base des flux domicile-travail des salariés.
Il s'agit du cumul des rémunérations nettes des salariés effectuant les flux domicile-travail de référence, après déduction des cotisations sociales ouvrières obligatoires, de la CSG et de la CRDS.
L'estimation des flux de revenus est désormais réalisée par l'Insee, sur la base des Déclarations annuelles des données sociales (DADS) 2015 des entreprises. La circulation des salaires est calculée à partir des salaires réels de l'ensemble des salariés, à l'exception des activités extraterritoriales.
Le nombre d'emplois et d'actifs mentionnés sont issus du recensement de population 2017.

Sphère présentielle
Activités vouées localement à la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone (commerce de détail, éducation, santé, administration, action sociale, services aux particuliers, construction).

Sphère productive
Activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère (industrie, agriculture, services aux entreprises et commerce de gros).

Migration résidentielle
Flux de personnes âgées de 1 an ou plus ayant quitté une intercommunalité pour emménager dans une autre en un an.
Les départs vers l'étranger ne sont pas disponibles à partir des données du recensement. Aussi le solde migratoire ne peut être calculé que pour les échanges au sein du territoire français.

Points de vigilance :
Depuis la précédente édition de 2017, les méthodes de calcul (pour les transferts de masse salariale), les périodes de référence (pour les migrations résidentielles) ou certaines sources de données ont changé. Il n'est donc pas possible de proposer des comparaisons ou des évolutions.

Pour les données de flux Insee : les effectifs supérieurs à 500 peuvent normalement être utilisés en toute confiance. Les effectifs inférieurs à 200 doivent être maniés avec précaution car, en raison de l'imprécision liée au sondage, ils peuvent ne pas être significatifs. Les comparaisons entre territoires de petite taille sont à proscrire.

(se) connaître et (se) comprendre, c'est capital

> BASE DOCUMENTAIRE
basedoc.aurg.fr
Télécharger nos études et interroger le fonds documentaire

> PHOTO-CARTOTHÈQUE
aurg.fr
Disposer de photos et cartes en haute définition.

> L'ESSENTIEL DE L'ACTU
S'abonner à notre lettre d'information hebdomadaire sur l'actualité locale et nationale en urbanisme et aménagement

> GRAND A LE MAG
grand-a.aurg.org

www.aurg.fr

L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

OBSERVER PLANIFIER PROJETER ANIMER PARTAGER

21, rue Lesdiguières I 38000 Grenoble
Tél. : 04 76 28 86 00 I *accueil@aurg.asso.fr*

> NOS DONNÉES EN IMAGES
(Re)découvrez votre territoire par thématiques

> VOS TERRITOIRES À LA CARTE
tercarte.aurg.org
Créer vos propres cartes statistiques

> L'AGENCE VEILLE POUR VOUS
S'informer sur les enjeux en matière d'aménagement, d'urbanisme, d'environnement
veille.aurg.fr

> LA DOC'
Consulter le centre de ressources documentaires sur rendez-vous
caroline.leroy@aurg.asso.fr